

homme, puisse avoir ne me l'
refuse pas. mon cher Nite le demande
et toi assure que tu ne perdras
rien, tu pourras les donner a germain
qui te rendra ma lettre. Attends
tout de ton amitié et puis de toutes
mon ame absolument a toy

D. L. KAN



De Beaussac, ce 1^{er} juin 1681,

Il est de mauvaize grace mon cher, ne t'ayant point rendu l'argeant que tu me fis la grace de me prester il y a quelque temps, d'ores encore te prier de m'en prester davantage. Mais comme je suis sûr que je n'ay pas un meilleur amy que toy et que je suis dans une affaire qui m'accable au dernier point, j'ose, mon cher, te conjurer par toute l'amitié et la charité que tu peux avoir pour un malheureux, de ne me pas refuser trois louis d'or qui me peuvent tirer de la plus miserable affaire qu'un homme puisse avoir. Ne me les refuse pas mon cher, je te le demande, et sois assuré que tu ne perdras rien. Tu peux les donner à Germain qui te rendra ma lettre. J'attends tout de ton amitié et suis de toute mon ame absolument à toy,

Drichan.